

Image not found or type unknown



## Suite à divorce partage d'une maison sur terrain usufruit

Par **Patrick13**, le **10/02/2009** à **13:46**

Bonjour

Mariés depuis 30 ans sans contrat de mariage, nous avons construit une maison il y a une quinzaine d'années sur un terrain que mes beaux parents ont donné à l'époque donc pendant notre vie commune à leur fille mais dont ils ont gardé l'usufruit.

Aujourd'hui devant divorcer quels peuvent être mes droits sur cette maison qui a été financée lors de notre vie commune. Lors du partage des biens qu'advient-il de cette maison ?

Avec mes remerciements pour une réponse